

SÉNAT

gruand
Paris le 9 Mars 1922 339



Monsieur le Président du Conseil,

Dans sa séance du 8 Mars, le Groupe sénatorial des Relations extérieures a entendu le Président de la République Géorgienne et les Ministres de Géorgie.

A la suite de cette audition, le Groupe m'a donné la mission de vous transmettre le vœu ci-inclus.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le Président du Groupe des relations extérieures.

Etienne Flandin

Monsieur le Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères.

Lettre manuscrite d'Étienne Flandin, au nom du Groupe des relations extérieures du Sénat, au président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (Raymond Poincaré), Paris, 9 mars 1922

SÉNAT

Le Groupe des Relations extérieures du Sénat:

Rappelant que les Etats indépendants du Caucase sont occupés par des forces étrangères depuis 1920, et que la République Géorgienne, Etat souverain et indépendant, envahie sans déclaration de guerre, est depuis lors gouvernée militairement, sous la domination des forces russes et turques,

émet le vœu :

1°) que l'évacuation du Caucase soit la condition préliminaire à tous pourparlers sur cette question entre le Gouvernement français, ses Alliés et ses Amis d'une part, et, d'autre part, les Gouvernements russe et turc;

2°) que, dans la préparation des Conférences internationales sur la Question d'Orient et la reconstruction économique de l'Europe, la question du Caucase soit traitée par des Experts français et alliés;

3°) que, dans ces conférences elles-mêmes, les Représentants du Gouvernement régulier de la Géorgie, Etat souverain, soient entendus au même titre que les Représentants de la Russie et de la Turquie.

Le Groupe insiste auprès du Gouvernement sur le rôle qu'ont tenu jusqu'au bout de la guerre la loyauté et la bravoure géorgiennes et demande que les engagements internationaux envers cette nation soient tenus par les alliés.